Le Budget Primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et adoption à la majorité a eu lieu lors du conseil municipal du 22 mars 2024. Ce budget prévoit le démarrage de plusieurs projets d'investissement en faveur de l'amélioration des voiries et des espaces publics communaux.

Budget Primitif 2024

Fonctionnement Investissement

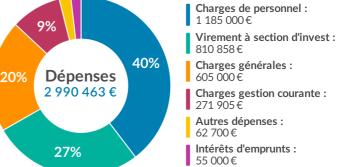
2 990 463 €

1 287 858 €

Fonctionnement

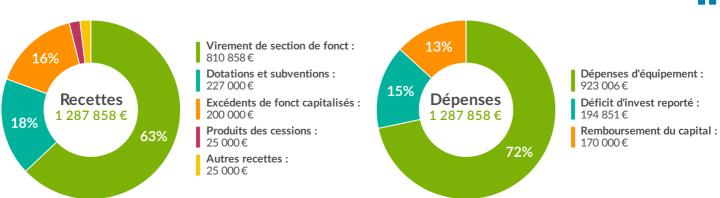






Investissement





Les orientations du Budget

- ▶ Maintien des équilibres financiers structurels
- Stabilité des taux fiscaux communaux
- Démarrage de projets pluriannuels d'investissement



Visitez notre site internet



FINANCES COMMUNALES: PERSPECTIVES ET PROJETS 2024

Présentation du Budget Primitif : Saint Pargoire



Projets d'investissement et vie de la commune

Voirie / plan de circulation :

135 000 €

Réaménagement ancienne mairie :

100 000 €

Parking Camp de la Cousse:

60 000 €

Modernisation vidéoprotection :

25 000 €



Réfection façade maison Cabanis

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2024













37 700 € Autres dépenses

16€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	48.70%	1 071 782€
Taxe Foncière Non-Bati	68.30%	87 498€



Les dépenses de fonctionnement évolueront de façon maitrisée: les charges générales resteront stables malgré l'inflation et le coût de l'énergie. L'enveloppe des subventions aux associations est maintenue. Les recettes de fonctionnement devraient évoluer de +4% grâce aux recettes fiscales, et aux dotations et subventions perçues. L'autofinancement brut prévisionnel est de 392 000 €. Le taux d'épargne brut (15%) est un indicateur de bonne santé financière.



Le budget 2024 prévoit plus de 900 000 € de dépenses d'équipement. Plusieurs projets à caractère pluriannuel seront engagés cette année; les études préalables au réaménagement de la route de Plaissan, de l'extension de l'espace Jean Moulin et de la réfection de la cours d'école Jules Ferry seront réalisés. Les travaux suivront en 2025. Un plan de circulation et une étude mobilités seront réalisés; une enveloppe budgétaire pour l'amélioration des voiries et des espaces publics est également prévue.